

Municipales : Claude Vial s'oppose à Gérard Allais

L'adjoint part en campagne et a constitué sa propre liste. Une candidature qui n'est pas vraiment une surprise

IL L'AVAIT ANNONCÉ en janvier 2006, « rendez-vous dans deux ans ». Claude Vial se lance dans la course à la mairie contre le premier magistrat en place Gérard Allais. « Depuis la démission de Pierre Gandilhon et l'élection du maire actuel, des ruptures sont apparues. Nous n'avons pas les mêmes façons de travailler et pas les mêmes objectifs », constate l'adjoint à la vie associative et à la petite enfance. Il est suivi par quelques conseillers municipaux dans son action.

Il a été élu pour la première fois au conseil municipal dans les années 70, et à 66 ans, le Charlyrot se présente sans étiquette politique. Il assume cependant avoir soutenu Jean-Luc Da Passano lors des deux dernières élections cantonales. « La concertation, le dialogue sont une volonté politique. La parité sera aussi observée à tous les niveaux,

aussi bien chez les adjoints et que chez les délégués ».

Sauver le domaine de Melchior Philibert

Le programme sera « ficelé » pour janvier, et le renforcement du lien avec la vie associative sera un des points forts. « C'est le milieu associatif qui fait la vie du village ». Le maintien et la réhabilitation du patrimoine est aussi au centre des préoccupations. « Notamment le domaine de Melchior Philibert, avec le groupe de réflexion nous avons réussi à empêcher la vente de ce site. Nous souhaitons qu'il soit ouvert au public ». Claude Vial propose que le bâtiment abrite un pôle associatif. « Il pourra aussi accueillir des séminaires et le parc sera mis en valeur ».

En ce qui concerne l'urbanisme, « il devra être maîtrisé, régulé. Les habitants souhaitent rester dans une logique



« Les membres de mon équipe sont âgés de 40 à 50 ans, et représentent un large panel de la population charlyrote », assure Claude Vidal / Photo DR

pavillonnaire. De plus, si la population augmente beaucoup il faut fournir des services adaptés. Et cela poserait aussi des soucis de circulation dans la commune surtout qu'il existe déjà des problèmes de sécurité routière. »

Si les deux candidats ont deux optiques différentes, ils se rejoignent sur un même point : le conseil municipal sera renouvelé aux deux tiers. Une façon de marquer une rupture.

Hervé Tricaud
htricaud@leprogres